

CSM TENNIS

2025-2026

LICENCE

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES



Fiche d'inscription

Renseignements

Nom Prénom

Date de naissance / / FEMME ☐ HOMME ☐

Email@.....

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Certificat médical ☐ Date

Tarifs

33€ (licence)

Inscription à un championnat : 27€

Championnat supplémentaire : 20€

Championnat

Camus ☐ Côte bleue ☐ Senior ☐ Senior + ☐ Fairplay ☐

J'ai lu et j'accepte les conditions particulières et tarifaires d'inscription au CSM Tennis

Date :

Signature :

Protection des données personnelles

Avec l'entrée en vigueur du **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** au niveau européen et la loi du 20 juin 2018 sur la protection des données personnelles, nous souhaitons en toute transparence vous informer que vos données personnelles (noms, prénoms, date de naissance, adresse mail et numéro de téléphone) seront stockées dans la base fédérale de la Fédération Française de Tennis notamment pour permettre l'envoi de l'attestation de licence et de vos classements mensualisés. Les informations portées sur le formulaire d'inscription au CSMT feront l'objet d'un traitement informatique et seront utilisées pour la communication de l'actualité du club, la gestion des membres, et l'organisation des activités et des compétitions.

Le traitement des données des licenciés du CSM Tennis, telles que la captation, la conservation, l'utilisation et la diffusion par le CSMT pour sa communication interne et/ou externe dans la saison sportive en cours, des images et/ou des noms/prénoms sur tout type de support, notamment mais non limitativement, digital (tel que le site internet du club, etc), et/ou papier, (tel que les newsletters), ne pourra faire l'objet d'un droit d'opposition auprès du CSMT. Seules les raisons tenant à la situation particulière des licenciés le permettront.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet

www.csmtennis.fr

Licence FFT

La licence FFT est obligatoire.

Elle permet en tant qu'adhérent au CSM Tennis, club affilié à la FFT (référence : article 4 des statuts de la FFT) :

- D'être assuré et donc protégé en France et à l'étranger (contrat d'assurance MMA entreprise N° 127.128.460 Responsabilité civile et individuelle accident).
- De jouer dans un club au label fédéral (qualité de l'enseignement, des équipements, de l'information, de la vie associative).
- De participer à des compétitions homologuées, individuelles et par équipes.

La licence FFT vous fait bénéficier **d'autres avantages**. Pour en savoir plus, rendez vous sur le site www.fft.fr

La licence est valide du 1^{er} septembre au 31 août de la saison sportive en cours.